

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VIRAZEIL

Nombre de conseillers : 19

En exercice :

Présents : 16

Pouvoir : 2

Absents ou Excusés : 1

L'an deux mille quinze

Le vingt-neuf avril,

le Conseil municipal de la commune de VIRAZEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COURREGELONGUE Christophe, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 23 avril 2015

Mme SCAFFINI a été désigné comme secrétaire de séance

Présents : M. COURREGELONGUE, Mme GILLET, M. PAULAY, Mme BRICE, MM. PIRA, LEBEDINSKY, MENIER, TREZEGUET, Mmes RATINAUD, ZOÏA, VALENTI, VAYSSIERE, SCAFFINI, MM. JUIN, LATASTE, POLETTO

Pouvoirs : M. GILLE à Mme MARTINETTI-BRICE, Mme VALENTIN à M. POLETTO

Absents ou Excusés : Mme PINASSEAU

1. Attribution des commissions communales à Mme SCAFFINI Sylvie, nouvelle conseillère municipale.

Monsieur le maire expose la démission de Mme DA SILVA OLIVEIRA et le remplacement par Mme SCAFFINI Sylvie.

Mme SCAFFINI Sylvie intégrera les commissions suivantes :

- Administration Générale. Personnel et services. Cimetières.
- Affaires scolaires. Activités périscolaires et de loisirs ; Jeunesse
- Vie Associative et animation. Sports :
- Culture. Patrimoine. Communication.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

2. Désignation des nouveaux délégués (titulaire et suppléant) au SIVU Fourrière du Lot-et-Garonne

Suite à la démission de Mme DA SILVA OLIVEIRA, Monsieur le Maire propose de désigner : Madame VALENTIN Elodie en tant que titulaire et M. COURREGELONGUE Christophe en tant que suppléant. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

3. Convention avec le Centre de Gestion du Lot et Garonne : accompagnement pour une réorganisation du service administratif de la collectivité

Monsieur le Maire expose la convention avec le Centre de Gestion concernant l'accompagnement pour une réorganisation du service administratif et la mise en place du document unique.

Monsieur le Maire explique les conditions d'organisation de l'intervention, les intervenants, le calendrier prévisionnel. Le coût est de 240 euros par journée, soit une estimation de 2160 euros. Monsieur Serge POLETTO explique que toutes ces obligations de normes sont très chronophages et donc laissent moins de temps pour le travail sur le terrain.

Le Conseil Municipal accepte la convention présentée : 18 Pour – 0 Contre – 2 Abstentions.

4. Point sur le logo de la commune.

La commission communication présente l'avancement du logo de la commune ainsi que les devis demandés.

5. Affaires scolaires : Mise en place du règlement intérieur du restaurant scolaire

Mme GILLET, 1^{ère} adjointe, présente au conseil municipal le projet de règlement intérieur du restaurant scolaire

Ce règlement définit les droits, devoirs et règles de vie pour la restauration scolaire. Il est porté à la connaissance des usagers, des membres de la communauté scolaire auxquels il s'impose ; chacun sera tenu de l'appliquer en toute circonstance.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le règlement intérieur du restaurant scolaire

6. Etats des lieux des travaux de voirie

M. LEBEDINSKY expose les travaux à venir sur la commune (travaux de voiries des chemins, travaux d'entretien de Val de Garonne Agglomération ainsi que du Conseil Général. Il expose le faucardage à venir sur la D933.

M. LEBEDINSKY explique que deux comptages de véhicules seront réalisés sur la commune :

- sur la VC1 située entre la route de Ste Abondance et la route D993 (lieu-dit Prévaut)
- sur la route D132 au lieu-dit Côte de France

7. Val de Garonne Agglomération : Rapport d'activité 2014 du SCoT

Monsieur le Maire expose le rapport d'activité 2014 du SCoT. Le Conseil municipal prend acte de celui-ci

8. Travaux en cours

Les travaux concernant les espaces verts sont en cours

Le nettoyage autour de l'église est terminé.

La pose du parquet flottant dans les bureaux est en cours.

9. Questions diverses

Monsieur le Maire expose les avancées du dossier sur mutualisation de VGA.

Fin de séance à 22h20